**1 SPÉCIALISTE EN MATIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRE (M/F/X)**

Type d'offre : Contractuel

Statut : Contrat à durée indéterminée (avec clause résolutoire)

Date de clôture : 17/12/2017

Nombre de postes : 1

Localité : NAMUR

Référence de l'offre : 2017/DGO3/DPEAI/DPA/BET-AS/M5

Niveau d'études : NIVEAU A (niveau universitaire ou supérieur de type long)

Employeur : Service Public de Wallonie (SPW)

**Description de la fonction**

**Le Service Public de Wallonie recherche 1 Spécialiste en matières agricoles et agroalimentaire (M/F/X) au sein de la Direction de la Politique agricole DGO3.**

**Finalités de la fonction** :

Contribuer à la convergence de thématiques spécifiques (agriculture, qualité, agroalimentaire, environnement, aménagement du territoire, …) par l’intégration des enjeux au niveau régional.

**Domaines principaux d'activités** :

* conception, coordination et réalisation, de manière pérenne, de projets complexes et pluridisciplinaires, qui requièrent notamment l’utilisation de diverses techniques en matières d’agriculture et d’agroalimentaire en y intégrant les aspects d’économie et de sociologie rurales, de statistiques et d’environnement, et qui exigent la coordination de plusieurs intervenants internes et/ou externes ;
* élaboration d’avis techniques nécessitant des compétences particulières en matière d’agriculture et d’agroalimentaire en y intégrant les aspects de qualité, d’économie et de sociologie rurales, de statistique et d’environnement en tenant compte des évolutions de ces thématiques ;
* collaboration à l’analyse, à la gestion et au partage des données, de connaissances lors de demandes d’informations, en veillant à adapter sa réponse à son interlocuteur ;
* rédaction de normes, de prescriptions techniques et de recommandations nécessaires à la conclusion de marchés publics ;
* suivi de l’exécution, du contrôle de la qualité, et du respect des impositions techniques et/ou réglementaires dans le cadre de l’exécution de marchés publics ;
* conception, gestion, exploitation de bases de données technico-économiques dans les thématiques agricole, qualité, agroalimentaire, et rurale ;
* consultation des acteurs wallons et des autorités concernés pour définir le mandat de négociation;
* défense des positions wallonnes lors de réunions de coordination intra-belge et présentation de celles-ci lors de la participation à des réunions européennes et internationales ;
* référent pour toute question relative aux matières agricoles et/ou environnementales en veillant notamment à maintenir ses connaissances à jour ;
* participation à l’élaboration de la politique agricole et environnementale au niveau des institutions européennes et internationales via notamment la participation à des groupes de travail et/ou de concertation intra-belge.

**Domaines complémentaires d'activités** :

* conception et suivi de la politique agricole européenne et wallone relative au premier pilier de la PAC, en particulier en matière de paiements directs ;
* interface avec les départements de la DGARNE (DGO3) chargés de mettre en oeuvre les décisions prises au niveau de l’Union européenne et de la Wallonie ;
* rédaction de rapports de réunions et de notes d’information et participation à des exposés oraux relatifs aux discussions en cours ou aux mesures arrêtées par l’Union européenne et par la Wallonie;
* utilisation fréquente de la langue anglaise dans le cadre de lectures ou de dossiers à traiter venant du niveau européen ou international ;
* contacts avec les agents d'autres régions et du fédéral en néerlandais ou en anglais.

**Lieu de travail** : Namur

**Profil recherché**

**Diplôme** :

Tout diplôme universitaire donnant accès au métier 5 de la Fonction publique wallonne :

* bio-ingénieur (ingénieur agronome), sauf orientation eaux et forêt

**ET** disposer d’un diplôme, d'une certification ou de connaissances spécifiques qui ont fait l’objet d’une validation des compétences par toute autre forme de moyens en matière de politique agricole commune, de comptabilité et de financement des investissements dans le secteur agricole et horticole, de fonctionnement de la production agricole wallonne, de spéculations exploitées, de marché agricole, d’agroenvironnement et de financement et de budgétisation de la PAC, **à savoir disposer d’une des conditions suivantes**:

- Un Doctorat en sciences agronomiques ;

- Master en spécialisation conjoint en Ressources en eau ;

- Master de spécialisation en économie et sociologie rurales ;

- Master de spécialisation en génie brassicole ;

- Master de spécialisation en sciences et technologie des aliments ;

- Certificat d’université : Géomatique appliquée ;

- Certificat interuniversitaire (UCL/ULG): Agroécologie et transition vers des systèmes alimentaires durables ;

- Disposer d’une expérience professionnelle de minimum 4 ans dans la recherche à finalité agricole : chercheur ou assistant universitaire au sein des facultés d’agronomie ou de médecine vétérinaire ou du CRA-W (fournir un curriculum vitae à jour);

- Certificat d’université en système agricole et recherche participative ;

- Connaissance approfondie de l’agriculture wallonne validée par un certificat d’université en agro pédologie, sociologie rurale, économie de la production, droit rural ;

- Master de spécialisation en production intégrée et préservation des ressources naturelles en milieu urbain péri-urbain ;

- Master de spécialisation en Développement, Environnement, Sociétés ;

- Master complémentaire en génie sanitaire ;

- Master complémentaire en gestion des risques naturels ;

- Certificat d’université en agriculture urbaine ;

- Certificat interuniversitaire Management stratégique du carbone ;

- Certificat d’Université en Management de la Sécurité des Aliments (CUMSA) ;

- Formation en environnement et/ou développement durable validée par un certificat de réussite ou un certificat universitaire;

- Formation en gestion de risques/contrôle interne/audit validée par un certificat de réussite ;

- Spécialisation en agriculture biologique validée par un certificat de réussite ;

- Conseiller en environnement Niveau A ;

- Tout master complémentaire ou certificat universitaire portant sur l’une des matières suivantes :

o Politique agricole commune,

o Comptabilité et financement des investissements dans le secteur agricole et horticole,

o Fonctionnement de la production agricole wallonne, spéculations exploitées, marché agricole,

o Agroenvironnement, o Financement et de budgétisation de la PAC.

- Certificat universitaire ou diplôme complémentaire en :

o Sciences politique, ou

o Etudes européennes, ou

o Sciences économiques, ou

o Relations internationales, ou

o Etude/Economie des filières agricoles, agro-alimentaires, ou

o Droit européen, ou

o Droit international, ou

o Prospective, ou

o Economie et sociologie rurales

- Disposer d’une expérience professionnelle de minimum 2 ans dans une institution européenne dans un poste de niveau au minimum équivalent au niveau A du SPW (fournir un curriculum vitae à jour) ;

- Disposer d’une expérience professionnelle de minimum 2 ans dans une institution internationale (type FAO, OMC, etc.) dans un poste de niveau au minimum équivalent au niveau A du SPW et dans le domaine de la politique agricole, de l’économie des filières, des relations internationales, du commerce international (fournir un curriculum vitae à jour).

**Compétences techniques** :

* gestion de projets complexes – Concevoir, mettre en oeuvre et assurer le suivi de projets stratégiques faisant appel à des compétences de pointe et nécessitant la collaboration d’une équipe pluridisciplinaire ;
* spécialisation technique – Utiliser des connaissances techniques précises et étendues afin de résoudre des situations et/ou des problèmes complexes et variés ;
* rédaction – S’exprimer par écrit dans un langage précis, grammaticalement correct et compréhensible pour le destinataire ;
* dispositions légales et normatives – Appliquer et faire respecter les dispositions légales, les procédures, les normes et/ou les réglementations en vigueur ;
* pédagogie – Transmettre un savoir, une expérience professionnelle, une méthode de travail, … à un large public, en utilisant des méthodes et des outils adaptés aux apprenants.

**Compétences comportementales** :

* planification du travail – Organiser son travail en tenant compte des délais et des priorités ;
* esprit critique – Se forger sa propre opinion en relativisant les informations disponibles ;
* intégrer l’information – Etablir des liens entre diverses données, concevoir des alternatives et tirer des conclusions adéquates ;
* synthèse – Avoir une vue d’ensemble d’un problème et pouvoir en résumer les points essentiels ;
* rigueur – Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision ;
* autonomie – Accomplir son travail sans supervision directe ;
* assertivité – Défendre un point de vue ou l’application d’une règle par un échange positif en préservant la qualité des relations professionnelles ;
* collaboration – Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs ;
* communication institutionnelle – Adopter une communication cohérente, exempte de contradiction et qui respecte la position de l’autorité.

**Conditions particulières** :

Permis B.

***Missions générales de la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement***

La Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement gère les patrimoines naturel et rural de la Région wallonne, propose des axes de développement dans les secteurs agricole et environnemental (y compris les ressources naturelles), détecte et gère les accidents environnementaux, veille au respect des exigences du développement durable.

Elle prépare et met en œuvre la Politique agricole commune, certifie et contrôle la qualité des animaux, des produits animaux, du matériel végétal de reproduction et des produits réglementés. Elle exerce un contrôle opérationnel du régime des cours d'eau non navigables dans le respect d'une gestion intégrée de l'eau et de l'information au public.

***Missions de la Direction de la Politique agricole***

* assurer l’élaboration et le suivi de la politique agricole européenne relative aux prix et marchés et aux aides directes aux producteurs ;
* défendre les intérêts spécifiques de la Région wallonne au niveau de la PAC ;
* assurer de par son expertise, un rôle d’aide à la décision politique au niveau des aides directes et des mesures de marché ;
* participer aux travaux : des groupes de travail du Conseil, des groupes d'experts de la Commission européenne (pouvoirs délégués) et des Comités des paiements directs et de l’organisation commune des marchés de la Commission européenne (pouvoirs d’exécution) ;
* assurer en alternance avec la Région flamande, le rôle de porte-parole de la Belgique ;
* préparer la mise en oeuvre des décisions prises dans les enceintes européennes en concertation avec les autorités administratives concernées et avec les représentants du secteur et en jouant un rôle d’interface avec les départements de la DGO3 concernés ;
* assurer le suivi des prix et des marchés pour les principales productions de l’agriculture wallonne et des accords de coopération avec les Régions et l’Etat fédéral en matière de politique agricole ;
* assurer le relevé et la communication des prix belges pour les secteurs agricoles concernés (mercuriales).

**Comment postuler valablement ?**

**Pour être recevables**, les actes de candidature doivent :

- répondre aux exigences communes et aux exigences reprises dans le profil de la fonction postulée ;

- être adressés à la Direction fonctionnelle et d’appui **uniquement** via l’adresse mail suivante : [candidature.dfa.dgo3@spw.wallonie.be](mailto:candidature.dfa.dgo3@spw.wallonie.be) **pour le 17/12/2017 au plus tard** :

- comprendre un CV à jour ; (fichier intitulé : **NOM – Prénom - CV**)

- comprendre une **LETTRE DE MOTIVATION** spécifique à la fonction, avec la référence : «**2017/DGO3/DPEAI/DPA/BET-AS/M5** » (fichier intitulé : **NOM– Prénom - LM**) ;

- comprendre une **COPIE DU DIPLÔME** requis pour la fonction ; (fichier intitulé : **NOM – Prénom - Diplôme**)

Ultérieurement, il y aura lieu de produire un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (cette dernière pièce doit être fournie à l'employeur au plus tard le jour de l'engagement éventuel).

Les dossiers de candidature feront l’objet d’un premier examen par la commission de sélection, destiné à vérifier que les personnes candidates répondent aux exigences générales, de qualification et d’expérience susmentionnées.

Une première présélection pourra être effectuée sur base des lettres de motivation et des curriculum vitae. La procédure de sélection pourra comporter plusieurs épreuves successives.

***EXIGENCES COMMUNES POUR TOUT ENGAGEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE RÉGIONALE.***

 Selon les dispositions de l’article 4 de l’arrêté du Gouvernement wallon du 18.12.2003 relatif aux conditions d’engagement et à la situation administrative et pécuniaire des membres du personnel contractuel, les personnes à engager par contrat de travail doivent satisfaire aux conditions suivantes:

1. jouir des droits civils et politiques ;

2. satisfaire aux lois sur la milice ;

3. justifier de la possession de l’aptitude médicale exigée pour la fonction à exercer ;

4. être porteur d’un diplôme ou d’un certificat d’étude en rapport avec le niveau de l’emploi à conférer;

5. être d’une conduite correspondant aux exigences de l’emploi à pourvoir ; Ces conditions doivent être maintenues tout au long de l’exécution du contrat.

***Certificat de milice***

Le certificat de milice ne sera pas exigé.

***Diplôme obtenu dans un pays autre que la Belgique***

Si votre diplôme a été obtenu à l’étranger, vous devez fournir une attestation d’équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le site d'équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.](http://www.equivalences.cfwb.be/)

***EXCEPTION POUR LE DIPLÔME DE DROIT***

Si votre diplôme de droit a été obtenu à l’étranger, vous devez fournir une attestation d’équivalence de niveau générique du niveau d’études requis (bachelier ou master) délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette équivalence doit cependant clairement mentionner le fait que ce grade générique a été délivré sur base d'un diplôme dans une orientation en droit obtenu dans un établissement scolaire de type supérieur ou universitaire (ou équivalent). Pour les détenteurs d’une équivalence générique valide, une expérience professionnelle spécifique de 2 ans dans le domaine du droit belge est requise.

***Connaissance de la langue française***

Le candidat doit être titulaire d’un diplôme ou certificat d’études délivré en français par un établissement d’enseignement belge ou de tout autre pays pour autant que l’enseignement attesté ait été donné dans la langue requise. A défaut de pouvoir produire un tel document, vous devez fournir la preuve de la réussite d’un examen linguistique en langue française organisé par Selor. Cette condition doit être remplie au plus tard au moment de l’engagement. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le site de Selor.](http://www.selor.be/)

***Titres de séjour et de travail***

Le candidat doit satisfaire aux législations relatives à l’accès au territoire Belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment de l’engagement. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le site de l'emploi du Service Public de Wallonie.](http://emploi.wallonie.be/home/travailleurs-etrangers/permis-de-travail.html)

***Personnes en situation de handicap.***

Le Service public de Wallonie (ou nom de l’Organisme d’intérêt général) veille à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences des personnes en situation de handicap.

Si vous souffrez d’un handicap, il vous est possible de demander un aménagement raisonnable de la procédure de sélection. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez informer la personne qui réceptionne les candidatures quand vous postulez. Si votre candidature est retenue, vous devrez fournir une attestation et expliquer les adaptations raisonnables dont vous voudriez bénéficier.

**Conditions d'engagement et de rémunération**

L’agent sera engagé pour assurer le remplacement dans l’attente du recrutement d’un agent statutaire.

Le contrat sera conclu à durée indéterminée avec une clause résolutoire (fin du contrat de travail lors de l’entrée effective de l’agent statutaire)

Le membre du personnel bénéficiera du barème de rémunération correspondant au grade A6/2 (à partir de 44 544,45 € annuel brut indexé); avec possibilité de valoriser l’ancienneté acquise dans le secteur privé (maximum 6 années) et dans le secteur public (toutes les années sont prises en compte).

Les membres du personnel bénéficient de chèques-repas, d’une assurance hospitalisation, d’une prime de fin d’année et d’un pécule de vacances. Les frais liés aux parcours domicile/lieu de travail effectués en transport en commun font l’objet d’un remboursement intégral.

***Simulation de paie***

<http://ulisspw.segi.be/ULISWEB/jsp/bruttonet/standalone/BrutToNet.jsp?standalone=true>

également accessible via notre site [http://recrutement.wallonie.be](http://recrutement.wallonie.be/) dans la rubrique « rémunérations et avantages »